

DOSSIER DU MOIS : "Portes en Fête" cet été

Lancement des festivités avec le concert de Michael Jones
et 4000 spectateurs

pages 10 et 11

Les travaux réalisés

page 6

Voyage des anciens

page 12



portes Infos

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNE - N° 68 - JUIN 2015

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE3

LE TOUT IMAGE4-5

URBANISME

- Un point sur les travaux effectués.....6
- Visite de quartier6

VIE MUNICIPALE

- Journée nationale de la Résistance7
- L'appel du 18 juin 19447
- Semaine de la sécurité routière.....7

SOCIAL ET SANITAIRE

- Le plan canicule de la commune8
- Prévention solaire pour les petits et les grands8
- Prévention baignade sécurisée.....8

ÉCHO DU COMMERCE.....9

DOSSIER DU MOIS : VOTRE ÉTÉ À PORTES SERA EN FÊTE.....10-11

VOYAGE DES ANCIENS ..12

ENVIRONNEMENT

- Ambroisie, nuisance de l'été.....13
- Lutter contre le frelon asiatique.....13
- Prévention : le moustique tigre.....13
- Concours des maisons fleuries13

ACTIONS ET VIE ASSOCIATIVE

- Les Thés dansants en piste14
- Retour sur...14-15
- La Flèche sous bois15

CULTURE ET JEUNESSE

- "Voix en Scène", résultats du concours de chant.....16
- Retour sur... fin de saison culturelle amateur16
- Compte-rendu du 1^{er} Conseil Municipal des Jeunes17
- Les vacances avec la MJC-Centre social.....17

LIBRE OPINION.....18

BLOC NOTES19

PHOTO DE COUVERTURE :
Dossier du mois : pages 10-11

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi 9h à 12h et 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil samedi 9h à 11h.

À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles	
Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
État-civil	4 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 10
Police municipale	04 75 57 95 17
N° ASTREINTE	06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi 13h30 à 16h30. Mardi, mercredi et jeudi 9h à 12h et 13h30 à 16h30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS : 04 75 57 74 75.

LA PITCHOULINE

Structure multi-accueil petite enfance
7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles.
Accueil sur rendez-vous et permanences : du lundi au jeudi 11h à 12h30, mardi 13h30 à 17h30 et jeudi 13h30 à 16h30. Animation : du lundi au jeudi 8h45 à 9h45 et 10h à 11h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi 9h à 11h45 et 13h à 19h, mardi 9h à 11h45 et 13h à 18h30, mercredi 9h à 11h45 et 14h à 18h30, jeudi 13h à 19h, vendredi 13h à 18h. Aux vacances scolaires, l'accueil n'ouvrira qu'à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18 h 30 les lundis et jeudis. Tél : 04 75 57 00 96
Site : mjcporteslesvalence.fr

MÉDIATHÈQUE

Ouverture au public : mardi, jeudi et vendredi 15h à 18h30, mercredi 9h à 12h et 14h à 18h30, samedi 9h à 12h. Tél : 04 75 57 40 65

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi 8h à 12h et 14h à 18h. Tél : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi.

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au jeudi 9h à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi 9h à 12h et 13h30 à 17h.

Mission locale jeune.

Lundi et jeudi 13h30 à 17h (sur rdv) 04 75 57 32 38 - 04 75 82 01 80.

Secours catholique.

Jeudi 14h à 17h, 04 75 57 03 50.

Ligue contre le cancer.

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois 14h à 16h, 04 75 57 34 52 - 06 85 80 83 48.

Femmes solidaires.

Le 2^e mardi du mois 14h à 16h 04 75 57 02 41.

REMAID

(Aide aux victimes), (sur rdv) 04 75 55 39 34.

Éducateurs de la Sauvegarde.

Du lundi au vendredi 10h à 12h 04 75 57 33 72 (répondeur).

CLCV

(Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois 17h à 19h.

CENTRE MÉDICO SOCIAL

rue Francis Jourdain
04 75 57 83 83

Permanences premier accueil.

Mardi 14h à 17h (sur rdv). Jeudi 9h à 12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons.

Mardi après-midi (sur rdv). Jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi 14h30 à 16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification.

Permanences : mercredi 9h à 12h et 14h à 17h et vendredi 9h à 12h et 14h à 17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

NOUVELLE DÉCHÈTERIE

La nouvelle déchèterie est en service depuis le 21 juin 2014, rue Jean Rostand (avant la Clinique Générale). Elle est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 18h en continu.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PERMANENCES DES ÉLUS

Geneviève Girard,

maire, permanences le vendredi (sur rdv au 04 75 57 95 10) de 15h à 17h.

Daniel Grousson,

1^{er} adjoint en charge de l'économie, de l'écologie et de l'emploi, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10), le lundi de 16h à 18h.

Lilian Chambonnet,

3^e adjoint en charge de la culture et de l'animation, permanences le mardi de 17h à 18h (autres jours sur rdv au 04 75 57 95 10).

Sabine Tauleigne,

4^e adjoint en charge des affaires sociales et du logement, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10) le mercredi de 17h30 à 19h30.

Freddy Vasseur,

5^e adjoint en charge de la démocratie participative, de la jeunesse et de la communication, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10), le lundi et le vendredi de 14h à 17h.

Stéphanie Housset,

6^e adjoint en charge du sport et de la vie associative, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10).

Antonin Koszulinski,

7^e adjoint en charge de l'urbanisme, de la voirie et des réseaux, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10).

Corine Arsac-Marze,

8^e adjoint en charge de l'enseignement et de la petite enfance, permanences le mercredi (sur rdv au 04 75 57 95 10) de 1 h à 19h.

Patrick Groupier,

conseiller municipal délégué à la sécurité publique, permanences le jeudi de 9h à 12h.

PERMANENCE DES ADJOINTS TOUS LES SAMEDIS DE 9H À 11H SANS RENDEZ-VOUS EN MAIRIE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE N°68 JUIN 2015

Directrice de la publication : Geneviève Girard
Journaliste : Charline Durand-Wolff
Infographiste : Agnès Molières
Photos : Charline Durand-Wolff, J.P. Thouvenin, R. Astier, associations, x

Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distributeur, tél. : 06 21 02 49 85



RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Facebook : Ville de Portes lès Valence

Twitter : Portes lès Valence



Public Imprim



"Portes en Fête"... et bien plus encore !

À l'heure où les vacances approchent à grand pas, les festivités de l'été sont au cœur de vos attentes.

Toute l'année, nos équipes sont mobilisées autour de Lilian Chambonnet adjoint à la culture et à l'animation pour vous permettre de passer un très bel été à Portes-lès-Valence.

L'édition 2015 des fêtes de l'été s'annonce particulièrement riche en festivités : pas moins de 21 rendez-vous et 14 événements vous sont offerts gratuitement.

Offrir à chacun la possibilité de s'évader, de se réjouir, de se distraire et de se laisser surprendre en cette période que nous savons difficile pour tous, tel est le fil conducteur de notre programmation estivale.

Avec "Portes en Fête", nous sommes fiers de vivre à Portes-lès-Valence, ville dynamique, attractive et toujours plus vivante. Alors n'hésitez pas à participer, partager et vibrer durant ces trois mois d'été.

Si la ville est plongée dans les festivités, la municipalité ne prend pas pour autant de vacances et nous nous mobilisons pour concrétiser les projets municipaux. Une attention particulière sera accordée à nos écoles qui sont au cœur de l'enseignement des savoirs, de l'ouverture aux autres et du pacte républicain.

Je suis très attachée à ce que le savoir et la culture soient accessibles à tous et ce dans l'objectif de garantir une égalité des chances réelle à chacun de nos jeunes.

C'est pourquoi, dès le début des Grandes Vacances un plan de travaux dans nos écoles sera lancé, avec à la clef, un mieux être dans nos groupes scolaires.

Par ailleurs, à la suite du désengagement de l'État, la municipalité a décidé de financer intégralement la poursuite des chantiers d'insertion Jeunes. Ce sont ainsi 20 jeunes portoisi qui vont pouvoir bénéficier d'une première expérience professionnelle et d'un premier revenu tout en contribuant au débroussaillage et à l'entretien de nos espaces verts.



Bonnes vacances à tous.

Geneviève GIRARD, maire de Portes-lès-Valence,
conseillère départementale

Bien cordialement

Le tout image...



Vernissage de l'exposition du CNR, le samedi 23 mai en présence des élus et de la représentante du CNR



Le Relais d'Assistants Maternels en visite chez les pompiers le mardi 26 mai



Repas du quartier Le Peyrollet, vendredi 29 mai



Rallye pédestre organisé par le conseil de quartier Ouest, le samedi 30 mai



Repas de quartier Ouest, vendredi 5 juin



Repas de quartier aux Cigales, vendredi 29 mai avec Geneviève Girard



La caserne des pompiers a célébré la fête des mères avec le mairie, samedi 30 mai

Les 20 ans des Portes de l'emploi, le vendredi 29 mai



Grand concert de Michael Jones, dimanche 21 juin pour la fête de la musique. Portes-Infos reviendra sur ce concert dans son prochain numéro, ainsi que sur tous les autres événements de "Portes en Fête".



Remise des dictionnaires par la municipalité aux CM2 de Voltaire et à tous les CM2 de la ville...



... Félicitations à Agathe de Joliot Curie qui n'aura fait qu'un mois de CM2, passant du CM1 directement à la 6^{ème}



Goûter d'au revoir des jeunes d'Uniscité aux anciens de Louise Michel



Lâcher de ballons pour les 80 ans du football portoais, samedi 13 juin





Un point sur les travaux effectués, l'éclairage public, la voirie et les travaux à venir...



Des remplacements d'éclairage public sont réalisés depuis fin mai sur le parking du Train-Théâtre et dans les lotissements communaux, pour un budget de 60.000 €. Les secteurs concernés sont :

- Le lotissement des Logecos (rue Ferry)
- La résidence Lou Masou
- Le lotissement Jean Jaurès
- L'allée des Écureuils
- L'allée des Champs Fleuris
- Les places Ch. Chaplin, Elsa Triolet, J. Prévost et St Exupéry
- La rue Jacques Brel
- Les allées H. Berlioz, G. Bizet et A. Bruant
- La rue Dulcie September
- La rue Jean Racine

En matière de voirie, des réparations ponctuelles, pour éviter

les stagnations d'eau ou des affaissements, sont en cours sur les chemins ruraux de Chate-net, la Houpe, Bressac, sur la montée de la Chaffine, l'impasse Semard et les rues Gérard Philipe, Henri Barbusse et Francis Jourdain.

Depuis janvier, les travaux effectués :

- **Parvis de la mairie** : reprise des caniveaux en pavés et réparation de l'affaissement à l'arrêt de bus ;
- **L'arrière du terrain multisports de Fernand Léger** : enrobé du terrain et réparation des bordures cassées. L'entrée par le portillon de l'école a été adaptée aux personnes à mobilité réduite. L'espace sportif a été remis en état ;
- **Parking des courts de tennis et skate park** : création de puits perdus pour éviter le déversement sur la rue Aragon ;
- **Parc Louis Aragon** : doublement du puits



Entrée de l'école Fernand Léger

perdu en aval du déversement ;

- **Allée descendante du parc Louis Aragon** : réfection bicouche ;
- **Rue du 8 mai 1945** : reprise des trottoirs Nord du cimetière en enrobé ;



Rue du 8 Mai 1945

- **Rue Estienne d'Orves** : reprise des trottoirs sud en bicouche sur 50 m et de divers terre-pleins autour de l'école Fernand Léger ;
- **Rue Anne Frank** (devant ex-PMU) : reprise du trottoir en enrobé ;
- **Clos Saint Florent** : rebouchage des trous d'arbres et reprise partielle des trottoirs ;
- **Espace Charly Jurietti** : réfection de la pente en béton de l'accès à la porte de secours Ouest ;
- **Salle spécialisée de la Halle des sports** (suite aux inondations de l'automne dernier) : création de fossés et de puits perdus.

Travaux à venir :

- **Parking de la Maison des associations** : reprise du parking en bicouche suite à la démolition du hangar garage (juin) ;
- **Lotissement Les Primevères** : reprise de quelques trottoirs sur la partie Nord-Est (juin) ;
- **Rue J.-J. Rousseau** (partie Sud) : reprofilage de la chaussée le long des trottoirs (juin) ;
- **Rue du 8 mai 1945** : création de caniveaux le long des bordures de chaque côté (avant création de puits perdus par Valence Romans Sud Rhône-Alpes) pour éviter le déversement des eaux pluviales en contrebas de la rue (juin) ;
- **Angle des rues Casanova et Maurice Thorez** : reprise des abribus en mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite et abaissement des bordures du

carrefour pour les piétons (été) ;

- **Rue Pasteur** : réhausse du plateau traversant devant l'école et reprise complète de la chaussée (juillet après travaux de reprise du réseau d'assainissement par Valence Romans Sud Rhône-Alpes) ;
- **Allée de la Fraternité** : reprise en bicouche (après passage des réseaux secs) et reprise du petit chemin piétonnier (automne)

Information : Les travaux, initialement prévus pour cet été, de la rue Louis Saillant, qui devaient occasionner une déviation du trafic, sont repoussés à l'automne 2015.

Visites de quartiers du mois de juin

La municipalité est allée à la rencontre des habitants de trois quartiers depuis la fin du mois de mai. Le 30 mai, ce sont les résidences du Clos des Cerisiers qui ont pu faire part de leurs observations. Le 6 juin, la délégation municipale était au lotissement Albert Camus et le 13 juin, dans le quartier Ouest, rue Auguste Isaac. Comme à chaque visite de quartier, des désagréments techniques ont été portés à la connaissance de Geneviève Girard, maire de la ville et Antonin Koszulinski, adjoint en charge de l'urbanisme. Toutes les requêtes sont prises en compte et des projets d'amélioration sont proposés aux résidents qui sont invités à participer aux validations de ces futurs programmes d'embellissement ou rénovation. Ainsi, la placette des Burlats sera rénovée prochainement et les sorties du lotissement A. Camus et de la rue A. Isaac seront rénovées pour permettre une meilleure visibilité aux automobilistes.



Lors de la visite du Clos des Cerisiers

Journée nationale de la Résistance

Le 27 mai dans les mémoires

Alors que quatre grandes figures de la Résistance entraînent au Panthéon, mercredi 27 mai, Portes-lès-Valence a également honoré ses héros par une cérémonie sur l'air du "Chant des Partisans".

Le mardi 27 mai, la municipalité, le CMJ et les associations d'anciens combattants ont rendu hommage aux résistants de la seconde

Guerre mondiale, devant le monument aux Morts, du square du capitaine René Ladet. La date du 27 mai représente la création du Conseil National de la Résistance par Jean Moulin, lors d'une réunion, rue du Four dans Paris occupé. En ce printemps 1943, six partis politiques et deux syndicats vont s'unir pour construire un programme qui organisera la Résistance française.



L'Appel du 18 juin 1940

Le 18 juin 1940, le Général de Gaulle appelait les Français à refuser la défaite et à poursuivre le combat avec lui en Grande-Bretagne, au sein des Forces Françaises Libres. Soixante-quinze ans après, la cérémonie commémorative de cet acte qui mobilisa la Résistance s'est déroulée sous un beau soleil. Les élus de la municipalité, les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes et les représentants des associations se sont recueillis devant le monument aux Morts du square du Capitaine René Ladet, lui-même grande figure de la Résistance portoise. Guy Debard, président du Comité d'entente des anciens combattants de Portes-lès-Valence, déclarait dans son message officiel que René Ladet avait à son actif, à partir du 18 juin 1940, 43 actions de sabotage. Nouveauté cette année, après la rediffusion de l'Appel radiophonique du Général de Gaulle, la co-allocation du message du secrétaire d'État d'Anna Soler du CMJ et de Philippe Millot, conseiller municipal délégué aux anciens combattants.

Semaine de la Sécurité Routière

Une semaine pour sensibiliser nos jeunes et lutter contre le fléau de la violence routière

Alors que la violence routière est la première cause de mortalité chez les jeunes, la municipalité a décidé de s'engager fortement pour combattre et faire reculer ces drames du quotidien qui endeuillent tant de familles. À cette fin, entre le 1^{er} et le 6 juin dernier, a été organisée la 1^{ère} Semaine de la Sécurité Routière par la municipalité. Très impliqués, Patrick Groupierre, conseiller municipal délégué à la sécurité publique et Bernard Crozier, conseiller municipal représentant de la sécurité routière pour la Préfecture et membre du SAMU de Lyon, ont notamment présenté aux collégiens des simulations d'interventions sur accidents de la route spécifiques. Aux abords du collège Jean Macé, ils ont recréé un scénario d'accident grave impliquant un scooter et une voiture. Pompiers et police municipale ont alors sécurisé la zone et mis en œuvre les moyens réels sur ce type d'intervention, sous les yeux des collégiens nombreux et très intéressés par cette reconstitution. Ces derniers ont pu également participer aux ateliers d'initiation aux gestes de premiers secours proposés par les pompiers, tel que l'utilisation d'un défibrillateur, l'initiation au massage cardiaque et la mise en PLS (Position Latérale de Sécurité) d'une victime. De nombreuses questions ont été posées au chef de corps du centre des pompiers de Portes-lès-Valence, Alain Planel et aux autres membres de la caserne. Le samedi matin était consacré à une démonstration grandeur nature, d'une simulation d'accident entre un car et une voiture, avec désincarcération et relevage du car couché sur le flanc. De nombreux ateliers étaient également proposés au public pour initiation aux gestes qui sauvent.



ÉTÉ :

PROFITONS DE LA CHALEUR EN TOUTE SÉCURITÉ...



Le plan canicule

Parce que les personnes âgées isolées sont particulièrement vulnérables en cas de forte chaleur, la mairie met en place une veille sanitaire de prévention des risques. Des courriers d'information vont être transmis à tous les habitants de plus de 70 ans. Un plan canicule, pour que l'été ne soit un danger pour aucun portois.

En cas de forte chaleur, les personnes âgées sont particulièrement exposées à des pathologies telles que le "coup de chaleur" (hyperthermie), accrues par l'éventuelle prise de médicaments, l'existence de maladies chro-

Lors du lancement du "Plan canicule" Madame le maire s'est rendue à la maison de retraite des Chênes pour s'assurer du bon déroulement et des capacités des espaces d'accueil climatisés offerts aux Portois fragiles.

niques ou l'isolement. Pour la mairie, il s'agit donc d'assurer une prévention efficace, en vérifiant que les personnes fragiles sont bien hydratées, restent dans un environnement frais et aéré et se nourrissent bien malgré la chaleur. Pour garantir ce suivi, la mairie envoie des courriers d'informations à tous les portois de plus de 70 ans, leur recom-

mandant de s'inscrire sur le registre officiel du plan canicule, s'ils estiment avoir besoin d'assistance en cas de fortes chaleurs. Ces coordonnées seront alors recueillies par le CCAS de la mairie et, en cas de canicule, les membres du service se chargeront d'appeler au domicile des personnes inscrites pour vérifier leur situation et des bénévoles organiseront des visites régulières. Pour prévenir les situations dangereuses, il est conseillé de fermer les volets et les fenêtres tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, éviter de s'exposer à la chaleur et de sortir dans les heures les plus chaudes, s'hydrater régulièrement sans attendre d'avoir soif et demander à son médecin la compatibilité des traitements avec la chaleur. Pendant les périodes de fortes chaleurs, la municipalité donne la possibilité aux personnes les plus vulnérables, munies du courrier de prévention envoyé par la mairie, de passer quelques heures dans les lieux climatisés du Foyer de la Résidence Louise Michel et de la Maison de retraite des Chênes. Il est cependant préférable que la personne soit accompagnée d'un proche ou d'une aide ménagère. Pour le voisinage des personnes à risque, quelques gestes simples peuvent prévenir les accidents, comme leur rendre visite ou les joindre par téléphone plusieurs fois par semaine ou surveiller que les volets soient fermés pendant les heures les plus chaudes.

Un numéro d'astreinte est mis à disposition des personnes fragiles ou isolées. Le 04 75 57 95 29 est accessible 24/24 7 jours sur 7 pour vous conseiller et vous diriger vers les services compétents en fonction des situations.

Prévention solaire pour les petits et les grands

Il fait beau, il fait chaud et naturellement, les premiers réflexes sont de se découvrir et profiter du soleil. On s'installe en terrasse. Les enfants jouent en maillot de bain au bord de la piscine. Ou tout simplement, on se promène bras nus et tête découverte. Des plaisirs anodins qui peuvent avoir des conséquences plus ou moins graves depuis le coup de soleil jusqu'au cancer cutané, en passant par l'insolation. Pour préve-

nir, sans trop se priver, quelques bonnes habitudes sont à prendre. Surtout pour les enfants, dont la peau est plus fragile et le capital soleil est plus délicat, le port des lunettes de soleil, d'une casquette ou d'un chapeau est nécessaire. N'exposez jamais un enfant de moins de trois ans directement au soleil.

Pour tous, entre 12h et 16h, il est préférable de ne pas s'exposer sans aucune protection plus

de 15 minutes. Les enfants doivent porter un tee-shirt s'ils jouent en plein soleil. Au bord de la plage ou à la piscine, renouvelez la protection solaire (minimum indice 30 pour les enfants) toutes les 45 minutes.

Attention : certains médicaments réagissent mal avec l'exposition solaire. Si vous suivez un traitement, renseignez vous sur les réactions photosensibles de ces médicaments.

Prévention baignade sécurisée

Les dispositifs de sécurisation des piscines permettent de tranquilliser les parents. Cependant, ces dispositifs n'évitent pas les accidents et ne remplacent pas la surveillance active et permanente par les adultes. Petit rappel des bons gestes qui participent à une baignade plus sûre : pendant la baignade, un adulte doit toujours être présent avec les enfants. Pensez à garder à côté de la piscine une perche, une bouée ou un objet flottant. Après la baignade, sortez tous les jouets et bouées de la piscine pour ne pas tenter les plus jeunes de se remettre à l'eau en votre absence. Remettez le dispositif de sécurité. Pour les piscines hors-sol, quand tout le monde est sorti de l'eau, retirez l'échelle pour condamner l'accès. Dans les piscines publiques, les enfants doivent toujours être sous la surveillance d'un adulte qui s'assure de respecter le règlement intérieur de l'établissement.



Le meilleur manager de l'Agglomération est une portoïse



Sandrine Blanc, portoïse, mène son entreprise comme une équipe sportive. Éluë meilleure manager de l'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes en 2015, elle gère l'agence SARP Centre-Est située à Malissard avec brio. Nos félicitations à cette femme entrepreneur accomplie.

Nouveau



Ordi 26

Samir Oukdim, résident portoïse s'est lancé depuis mars dernier, en tant qu'auto-entrepreneur, pour toute assistance informatique à domicile (réparation matériel, logiciel, box...)

Contact : 06 81 46 81 94

Site web : <http://ordi26.informatique.free.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/ordi26.informatique>

Nouveau



Vita Liberté

Une nouvelle salle de sport portoïse, Vita Liberté a ouvert ses portes le 1^{er} mai. Cette salle de sport 100% low cost accueille tous les sportifs 7 jours sur 7 de 6h

à 23h, dans une ambiance conviviale qui conviendra à tous les membres de la famille. Après un mois d'ouverture, Vita Liberté connaît déjà un franc succès auprès des portoïse qui constituent plus de la moitié de sa clientèle. Centre commercial "La Nationale 7" (entrée Nord de Portes-lès-Valence).

Contact : 06 83 34 44 75

Nouveau



Plomberie Girard

Rémi Girard, vient d'ouvrir son entreprise individuelle de dépannage en sanitaire et chauffage. Vous pouvez le joindre 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ses devis sont gratuits. Prend en charge les rénovations et

les dépannages de même que les créations de salle de bain ou de cuisine. Son siège est situé au 1262 av. du Pdt Allende.

Contact : 07 88 05 35 34

eMail : plomberie.girard@free.fr

Nouveau



Starge Location

L'agence franchisée UCAR, de location de véhicules, propose des voitures et utilitaires à prix bas. Retrouvez-la au 260 avenue du

président Salvador Allende. Ouverture : le lundi de 7h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 11 et de 16h à 18h30.

Contact : 06 99 49 42 25

eMail : ucar.valence@gmail.com

Changement de propriétaire



Cordonnerie multiservices

Depuis l'automne dernier, la cordonnerie du centre commercial "Les Arcades" a changé de propriétaire. Les services restent les mêmes : clés, tampons, gravures, piles, télécommande et bien sûr réparation de vos chaussures.

Contact : Monsieur Bouvier

04 75 57 04 13

"Portes en Fête" cet

Le concert d'ouverture de "Portes en Fête" avec Michael Jones est déjà un succès. Cette année, la municipalité propose un programme estival qui vous fera danser sur des musiques du bout du monde et de toutes les époques. Un grand parquet de danse sera même installé du 10 au 14 juillet sur la place de la mairie, afin que danseurs et danseuses expriment au mieux leur passion virevoltante. Portes-Infos vous présente les têtes d'affiche de cet été et toutes les dates à ne pas manquer.

8^e Fête Champêtre

L'incontournable Fête Champêtre se tiendra pour la première fois au Parc Léo Lagrange, **le 4 juillet prochain**. "La Campagne à la ville" présentera aux visiteurs, à partir de 15h30, les joies de la vie rurale. Découverte des métiers anciens avec les animaux de la ferme et retour aux sources sont au rendez-vous. Dans une ambiance conviviale et festive, la journée s'achèvera avec un repas au parc, suivi d'un spectacle musical de Youri Azios Manoff.

Soirée Rock'n Roll



La soirée Rock 'n' Roll : Hommage à Elvis le **vendredi 10 juillet**. Quelle époque incontournable que celle des années 60 à 70 ! Temps prisé des danseurs car ce fut l'époque du boogie, du rock 'n' roll et autre twist. La troupe Goldstar a donc décidé de revisiter la période des crooners, rockeurs et autres demoiselles qui dégageaient une extraordinaire joie de vivre. Pour un grand moment de convivialité, de surprises et d'émotions, les spectateurs et les danseurs apprécieront une rétrospective des années yéyés. En clôture, le groupe Gunshot rendra un hommage à Elvis Presley dans toute sa splendeur. Tous les fans du king seront comblés par les prestations bluffantes du chanteur Yannick Dimont. On oublie la routine et on devient rock en écoutant Gunshot. Ils se présentent comme le groupe qui déclenche l'hystérie tendrement explosive des années cinquante au cours de spectacle unique dont la réputation n'est plus à faire.

Soirée Cubaine

Rendez-vous, **le 11 juillet**, dans les Caraïbes, avec la soirée dansante d'Angel Yos y La mecanica loca. Groupe issu d'une rencontre entre un auteur, compositeur, interprète né à La Havane et des musiciens à l'énergie et la précision d'exécution impétueuse, Angel Yos y La mecanica loca est avant tout un projet qui défend la culture cubaine et bénéficie déjà de la reconnaissance des spécialistes ainsi que du public. Angel Yos y La mecanica loca ont parcouru les plus grandes scènes européennes avec des titres

phares qui font bouger les foules : "Swing de la Habana", "La Moda Cubana", "La Terrorista" ou le mondialement connu "A lo Loco Titi". Ils viennent enflammer la piste de danse de 100m², place de la mairie de Portes-lès-Valence et apporter leur bonne humeur. Pour les danseurs débutants, une initiation à la danse cubaine sera proposée par Atocha Showman en début de soirée. Et pourquoi pas profiter de l'initiation d'Atocha Showman, le 5 juillet à la salle Fernand Léger (**uniquement sur réservation** au 04 75 57 95 00) pour être parfaitement prêt pour la soirée cubaine.



Ben l'oncle soul

Le Soulman sera à Portes-lès-Valence le **vendredi 24 juillet**. On ne présente plus Ben l'oncle soul. Son titre Soulman a été une des révélations de l'année 2010 (450 000 exemplaires vendus) et depuis ses bretelles vintage et son nœud papillon représentent le label soul français mieux que quiconque. Show-man détonnant, celui que tout le monde connaît maintenant sous le nom de "Ben" est originaire de Tours. C'est là qu'il a attisé sa passion pour la soul et les musiques venues tout droit des sixties américaines. Les reprises et les transformations effectuées par Ben l'oncle soul permettent de toucher autant les générations qui ont connu les versions originales de ces chansons que la nouvelle vague de fans. Ben l'oncle soul passe allègrement de tubes en tubes tout en s'assurant que sa signature personnelle soit efficace comme sur les titres "Sympathique" (de Pink Martini), "Say you'll be there" (des Spice Girls) ou "I kissed a girl" (de Katy Perry). Tout le monde trouvera son plaisir à cette grande soirée concert introduite par les gagnants du concours Voix en scène.

Ben L'Oncle Soul

À COUP DE RÊVES



Participe
deux bé
l'oncle s
Tu aimes l
en coulisse
la scène
annonce
Portes lè
avec
le pl



DJ Assad

La soirée du **28 août**, DJ Assad et les résidents du Seven ambianceront le dancefloor du "**PLUS GRAND BEFORE DE FRANCE**". Animateur de l'émission Royal Mix sur NRJ, DJ Assad est une figure de la musique Club Française. Il a réussi au fil du temps à imposer son style et prendre sa place dans les charts français. DJ Assad, habitué d'initier les tubes de l'été de ces dernières années, animera la soirée du 28 août qui clôturera le festival "Portes en Fête" et transformera la place de la mairie en discothèque géante à ciel ouvert. Portes-lès-Valence est fière d'annoncer sa grande soirée, comme "**LE PLUS GRAND BEFORE DE FRANCE**" (before : de 20h30 à minuit avant les horaires d'ouverture des discothèques) où l'on retrouvera des robots à LED et un Trance'former pour compléter l'ambiance boîte de nuit. Pour le public, la soirée sera riche en cadeaux.

Si tu veux faire partie du staff du concert de Ben l'oncle soul ?

... à la sélection pour être un des bénévoles sur le concert de Ben l'oncle soul. Tu as entre 16 et 21 ans. ... concerts, tu voudrais bosser ... et voir ce qui se passe derrière ... ? Inscris toi en likant cette ... sur la page Facebook Ville ... Valence et lâche un com ... ton nom et ton prénom ... et ce que tu aimes ... dans un concert.



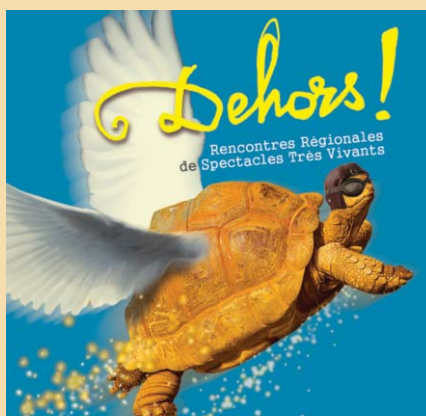
ATAR du 20 au 23 juillet

La compagnie Ohm_Art s'installera dans une caravane sur la place de la mairie pour recueillir les photographies de tous ceux qui voudront tenter l'expérience de la transformation poétique de l'image. Chaque jour, les photographies retravaillées seront installées en exposition à partir de 22h. Toutes les images de la ville sont les bienvenues pour connaître cette transformation artistique vers une vision poétique de la ville.



Dehors ! du 19 au 23 août

Ils se sont tellement plu chez nous l'année dernière qu'ils reviennent. Événement dans "Portes en Fête", Dehors ! est un rassemblement de compagnies de théâtre, musique, danse, cirque et d'arts de rue, qui mettent leur énergie en commun dans la valorisation régionale des créations. Ces rencontres, gérées de manière participative par les compagnies, ont pour vocation de faire connaître le travail des artistes Rhône-alpins et d'encourager la diffusion de spectacles créés en région. Le concept est simple :



les artistes sont bénévoles et mettent en commun leur matériel et leur temps pour promouvoir leur spectacle et proposer des rencontres ouvertes non seulement aux programmeurs mais aussi au public en entrée libre. À la fin de chaque spectacle le public est convié à participer aux dépenses collectives en donnant ce qu'il veut dans "le chapeau" dont tout le contenu est reversé aux compagnies. Venez rencontrer les artistes de "Dehors !" à Portes-lès-Valence

Voyage des Anciens

Les carrières de lumières des Baux de provence

Le 3 juin dernier, les anciens de la commune ont pu profiter d'un voyage organisé et offert par la municipalité au cœur des Alpilles. Pendant une journée les plus de 70 ans et quelques élus accompagnateurs ont visité les carrières de lumières des Baux de provence et profité d'un déjeuner spectacle qui les a ravis.



Ambroisie, nuisance de l'été

Éliminer les allergies par la racine...

L'ambroisie, très commune dans la région, se développe particulièrement sur les terres non végétalisées, mal entretenues, à l'abandon, en friche ou en jachère : c'est l'herbe des chantiers, des lotissements. La municipalité se charge d'éradiquer la plante sur les parties publiques. Il est également recommandé d'arracher celle qui pousse dans les jardins privés.

La maîtrise de la prolifération de l'ambroisie est un objectif important, compte tenu des impacts potentiels de cette plante en matière de santé. Pour ce faire, différentes actions sont conduites ou soutenues par l'État et les collectivités territoriales, dont la diffusion et l'échange d'informations. L'arrachage (de préférence avant la floraison) est un moyen de lutte curatif efficace et adapté dans certains milieux. Sur de petites surfaces, le meilleur moyen est l'arrachage manuel des plants d'ambroisie. A faire de préférence avant fin juillet, époque de début de pollinisation, et avec des gants. Éventuellement à renouveler plus tard (donc en cours de floraison) pour éviter que les graines ne se for-



ment et ne réensemencent le sol. Dans ce cas, porter un masque et des lunettes. S'il s'agit d'une pelouse nouvellement installée, la tonte régulière suffira à empêcher l'ambroisie de fleurir. Veillez à ce que des graines ne se forment pas. Les graminées de la pelouse envahissant toute la surface empêcheront, les années suivantes, les

graines d'ambroisie, déjà en stock dans le sol, de germer. Les domaines agricoles sont de loin les plus générateurs de pollen et de graines d'ambroisie. Sont essentiellement concernés par l'ambroisie, les zones de grandes cultures, ainsi que les vergers mais de manière moins importante. Les forêts et les prairies sont en général épargnées car l'ombre des arbres et la présence d'herbes permanentes empêchent l'ambroisie de germer. Les vignes sont aussi en général épargnées, les interventions sur le sol étant fréquentes.



Le frelon asiatique est particulièrement reconnaissable par sa taille volumineuse. Une reine peut mesurer jusqu'à 3,5 cm. En cas de présence d'un nid suspect dans votre entourage, il est vivement conseillé d'intervenir, car ces insectes peuvent être particulièrement agressifs. Dans la mesure du possible et s'il représente un danger, faites détruire le nid par des professionnels. Le signalement des nids en été, auprès de la mairie, est essentiel pour la pose des pièges l'année suivante. Il semblerait que les pièges soient plus efficaces s'ils sont situés près des anciens nids. D'où l'importance de connaître leur position d'une année sur l'autre. En l'état actuel des connaissances sur cette espèce et sa prolifération, il

Lutter contre le frelon asiatique

est nécessaire dans un premier temps de limiter le développement des nids en piégeant les fondatrices (mi-avril / mi-mai). Cependant, cela n'éradiquera pas l'espèce. Les recommandations et actions proposées devraient évoluer au fil de l'amélioration des connaissances, mais aussi de l'adaptation des espèces autochtones au phénomène (évolution naturelle). Le frelon asiatique, qui n'est pas une espèce locale, est arrivé en France il y a quelques années. Tout doucement il s'installe dans notre région. Ce type de frelon se nourrit, entre autres, d'insectes pour assurer ses besoins en protéines.



La prédation importante de ce frelon a une incidence sur les espèces autochtones (notamment les abeilles) et peut causer des dégâts plus ou moins lourds sur la biodiversité locale.

Info prévention : Le moustique tigre

Le moustique tigre est très facile à identifier grâce à ses rayures noires et blanches présentes sur le corps et sur les pattes qui lui donnent un aspect très contrasté. S'il faut être plus méfiant à l'égard de ce moustique que pour les autres, c'est parce qu'il peut être porteur de la dengue ou du chikungunya. C'est un moustique de petite taille (plus petit qu'une pièce d'un centime) ne dépassant pas 1cm d'envergure. Si vous en observez sur le secteur de la commune, informez-en la mairie. Attention, tout ce qui vole n'est pas un moustique, tout moustique n'est pas un moustique tigre !



Les Thés dansants en piste

Compte-rendu et organisation

Les associations en charge des Thés dansants se sont réunies mardi 9 juin pour établir le compte-rendu des trois événements de la saison 2014/2015 et organiser ceux de la saison prochaine.

Les Thés dansants, animations organisées par des regroupements d'associations portoises en partenariat avec la mairie, sont toujours des succès populaires qui attirent des Portoises mais surtout beaucoup de danseurs extérieurs. Pour ces occasions, la commune met gratuitement l'espace Cristal à la disposition de ces associations volontaires et finance l'orchestre.

Cela fait plusieurs années que les Thés dansants sont gérés par les mêmes clubs ; Ambroise Croizat, la Pétanque cheminote, l'USCP Basket, l'UGSP, la FNACA, le Souvenir français et le Twirling club Portoises. Malgré

quelques disparités de fréquentation d'un Thé dansant à l'autre, les résultats sont toujours positifs et les associations toujours motivées.

La prochaine saison les dates des thés dansants seront organisés, en novembre par le club Ambroise Croizat et le USCP Basket, en février, par l'UGSP, le Twirling club et le Sou-

venir français et en mars, par la FNACA et la Pétanque cheminote. L'orchestre choisi par la municipalité sera celui d'Alain Poulakis, mais contrairement à l'année précédente, il restera pour les trois événements.

Les tarifs restent les mêmes, soit gratuit pour tous les Portoises, sur présentation d'un justificatif, et 6€ pour les extérieurs.



Retour sur...



Fête des mères du Club Ambroise Croizat le 28 mai, salle Brassens



Les commerçants de l'UCAP célèbrent les associations en les exposant dans leur vitrine



Inauguration des nouveaux locaux du club aquariophile portoises, dans les anciens ateliers municipaux



Le samedi 6 juin, tous les sportifs étaient invités à participer à la course Flor'à vie, dans le Domaine de Lorient à Montléger

L'association du mois

La Flèche sous bois

Club de tir à l'arc créé en 1988 à Combovin et transféré sur Portes-lès-Valence en 2003. 2015 est une année de réussite pour la Flèche sous bois, notamment lors des championnats de France de tir nature où Sophie Cluze est arrivée à la première place chez les femmes seniors arc droit. L'association forme des archers à partir de 8 ans. Les cours et les entraînements sont assurés par 2 entraîneurs diplômés. Les horaires, mardi de 18h30 à 20h et de 20h à

21h30, mercredi de 14h à 15h30 jeunes débutants, mercredi de 15h30 à 17h jeunes expérimentés, jeudi de 19h à 20h30 entraînement accès compétition, vendredi de 18h30 à 20h entraînement libre. De septembre à mai les cours ont lieu au boulodrome, de mai à juin en extérieur. Le 28 juin le club organise une compétition aux Brulôts qui rentre dans la sélection du championnat de France.

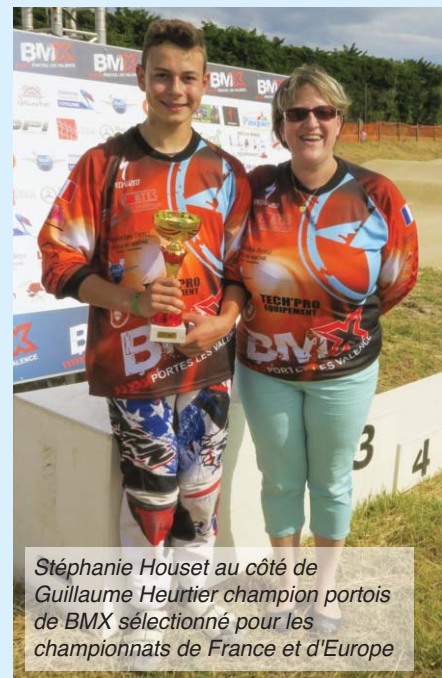
Contacts : Girard François, président,
au 06 31 85 03 04, Kmyta Michel, secrétaire,
au 06 09 85 30 15
eMail : laflechesousbois@sfr.fr



L'équipe senior de l'US Véore, emmène les pensionnaires d'une maison de retraite faire une balade au marché



... l'école de danse a présenté le travail des élèves de toutes ses classes.



Stéphanie Huset au côté de Guillaume Heurtier champion portois de BMX sélectionné pour les championnats de France et d'Europe



Présentation de toute l'équipe des entraîneurs et formateurs de l'association Sports et loisirs



"La vision du paradis", par la Mouette, lors de son gala, le samedi 13 juin au Train-Théâtre...



80 ans du football portois le samedi 13 juin. Hommage aux quatre derniers joueurs de l'ancienne génération de l'USCP Foot...



L'équipe des sports adaptés des Cyclo Portois, lors de leur traversée de la Drôme et de l'Ardèche, le samedi 16 mai



... La relève est assurée par la nouvelle génération de Football Portois, ici l'équipe des minimes.

"Voix en Scène"

Résultats du concours de chant



Le jury du concours "Voix en Scène" a fait son choix, dimanche 21 juin, parmi les candidats qui se sont présentés au public, en première partie du concert de Michael



Jones. Les chanteurs et musiciens ont offert une belle prestation pleine de diversité qui a été reconnue par le public et le jury.

Chez les moins de 18 ans, le jeune valentinois, Antoine Steinbach a fait l'unanimité du jury, avec sa reprise personnalisée de Get Lucky de Daft Punk, en guitare plus voix. Alizée Thévenin, tout juste 18 ans, a

quant à elle, remporté le concours en catégorie adulte sur bande son. Tous deux passeront une journée au studio de David Granier, producteur et membre du jury et s'essaieront à quelques enregistrements. La première partie de Ben l'oncle soul, le 24 juillet, sera assurée par le groupe "On n'est pas sorti de la grange", de Upie, gagnant dans la catégorie auteur compositeur. Le quatuor plein de bonne humeur et de chansons festives fera à nouveau vibrer la place de la mairie pendant "Portes en Fête".



Retour sur... la fin de saison culturelle amateur

L'école d'art s'expose

Pour la première fois, l'école d'art exposait toutes les classes, depuis la peinture enfant jusqu'au modelage des adultes, dans une même salle. Une belle expo montrant la diversité et la créativité des élèves. L'espace Baronissi était décoré du sol au plafond sur le thème du végétal.



Les représentations d'AJT

Les pièces des différents cours d'Action Jeune Théâtre ont attiré du monde au Train-Théâtre les 4, 5 et 6 juin. Parmi le public conquis, on comptait les élèves des écoles élémentaires venus applaudir les plus jeunes des comédiens pour leurs premières représentations publiques. L'histoire cocasse de "Blanche Neige" a bien fait rire le jeune public des CP au CE2 tandis que les CM1 et CM2 ont suivi l'énigme policière de "Tous dans le même Bateau" avec intérêt jusqu'à la dernière réplique malgré la

chaleur dans la salle. Du côté des adultes, la comédie "La ferme Coco" a ravi un public déjà conquis par AJT.

Stages "Après-midi théâtre" pendant les vacances d'été.

AJT vous propose deux stages pour les 7 à 14 ans, du 15 au 24 juillet et/ou du 5 au 14 août. Les séances auront lieu de 14h à 17h aux anciens ateliers municipaux. Ces stages seront encadrés par Michèle Le Roux. Prix d'un stage : 120€. Renseignements et inscriptions : 06 87 80 12 76

L'école de musique intercommunale

L'école de musique a présenté toutes ses classes au cours du mois de juin. Les élèves d'Alice Didier en chant étaient à l'espace Baronissi le 22 mai. Associés à "La nuit de tous les jazz" (voir photo) du Train-Théâtre, des musiciens de l'école se sont produits devant les spectateurs du festival le 30 mai. Le Train-Théâtre a également abrité les auditions de fin d'année, le 16 juin, et le conte musical "Un éléphant ça trompe énormément", le 19 juin. Spectacle théâtral chanté, mise en scène par Irène Sebelin avec les enfants de l'école de musique.



Compte-rendu du premier Conseil Municipal des Jeunes :

Les jeunes conseillers municipaux ont tenu leur premier conseil jeudi 29 mai. Deux projets ont été présentés et adoptés à l'unanimité. En matière de solidarité, les membres du CMJ veulent s'associer à la "Semaine bleue", semaine nationale des retraités et personnes âgées, afin de créer du lien intergénérationnel avec les membres du club Ambroise Croizat et les résidents de la maison de retraite "Les Chênes".

Sur le plan culturel, les jeunes élus veulent participer à l'organisation des animations de l'été. Ils seront donc investis dans la communication du "Plus grand Before de France", du 28 août.

Les prochaines orientations évoquées sont la participation à la "Semaine verte" (environnement) et au Téléthon des 6 et 7 décembre prochain (solidarité), mais également la présence du CMJ lors des élections régionales.

Les vacances avec la MJC-Centre social

3 à 11 ans



Des minis séjours de deux jours auront lieu à Chatuzange le Goubet pour les 3 à 11 ans, en juillet et en août. De nombreuses animations et activités de sport et loisirs sont également organisées à la MJC de Portes-lès-Valence. Renseignements et inscriptions auprès de la MJC au 04 75 83 79 72

11 à 14 ans

PROGRAMME du 6 au 24 Juillet

24 places

Sports outdoor

LUNDI 6
Accueil foyer
Laser Games

MARDI 7
Piscine
Baignade à Vallon Pont d'Arc
Marché nocturne

MERCREDI 8
Randonnée VTT
Baignade dans la Drôme

JEUDI 9
Canot

VENDREDI 10
Piscine et Beach volley
Match de Thèque avec la MJC d'Etoile

24 places

Speed Ball

LUNDI 13
Prépare ton jeudi*
Initiation Tchoukball
Customise ton maillot

MARDI 14
JOUR FERIE
Le secteur jeunesse sera fermé

MERCREDI 15
Atelier cuisine
Tournoi de Tchoukball avec la MJC d'Etoile

JEUDI 16
Piscine et Beach volley
*organise ton après-midi

VENDREDI 17
Initiation Rugby et Baseball
Fleximoving

24 places

Break oxygène

LUNDI 20
A vos boussoles
Course d'orientation

MARDI 21
Préparation du repas de quartier*
Initiation Pêche

MERCREDI 22
Piscine et Beach volley
Pétanque et Molky

JEUDI 23
Sagamore avec la MJC d'Etoile Beauvallon

VENDREDI 24
Sur la piste des canaux valentinois
Préparation et *repas de quartier le soir à la Chaffine

PROGRAMME du 27 au 31 Juillet

12 places

Camp sports à Chatuzange le Goubet

LUNDI 27
Préparation du camp
4 jours 3 nuits en extérieur

MARDI 28
Départ, installation et détente à la piscine
Epreuve culinaire et feu de camp

MERCREDI 29
Course d'orientation
Equitation

JEUDI 30
Randonnée en VTT vers le Vercors

VENDREDI 31
Baignade
Tennis et pingpong

6 places

Evasion en lien avec les 15-17 ans

LUNDI 27
Prépare ta virée lyonnaise*
Badminton

MARDI 28
Piscine et Beach volley
OCNI*

MERCREDI 29
Dévalkart à Valdrôme

JEUDI 30
*Lyon Confluence

VENDREDI 31
Piscine et Beach volley
OCNI*
*objet culinaire ou créatif non identifié

Les repas du midi doivent être fournis par les parents

15 à 17 ans

PROGRAMME du 6 au 17 Juillet

12 places

Vertige Stage d'escalade

LUNDI 6
Accueil foyer
Escalade en salle

MARDI 7
Baignade à Vallon Pont d'Arc
Marché nocturne

MERCREDI 8
Escalade sur site à Barbières

JEUDI 9
Escalade sur site et baignade à Saillans

VENDREDI 10
Piscine
Organise ton après-midi

12 places

AquaSplash

LUNDI 13
Prépare ton séjour*
Aqua rock

MARDI 14
JOUR FERIE
Le secteur jeunesse sera fermé

MERCREDI 15
Prépare ton séjour*
Soleillado

JEUDI 16 et VENDREDI 17
*Virée au sud vers Marseille et Avignon

PROGRAMME du 20 au 31 Juillet

12 places

Relax

LUNDI 20
Accueil foyer
Karting

MARDI 21
Organise ta journée*
City sports

MERCREDI 22
Isla Cool douce

JEUDI 23
OCNI (objet créatif non identifié)
Cinéma

VENDREDI 24
Piscine et/ou
*activité prévue le mardi

6 places

Evasion en lien avec les 11-14 ans

LUNDI 27
Prépare ta journée sur Lyon*
Pétanque et Molky

MARDI 28
Piscine et Beach volley
OCNI (objet créatif non identifié)

MERCREDI 29
Dévalkart à Valdrôme

JEUDI 30
*Lyon Confluence

VENDREDI 31
Piscine et Beach volley
OCNI (objet culinaire ou créatif non identifié)

Les repas du midi doivent être fournis par les parents (sauf le 17 juillet)

17

Désinformation et provocation

Voilà les 2 mots qui caractérisent le mieux l'opposition municipale actuelle.

Il y a maintenant un an que nous avons créé une Cellule emploi, ce service municipal dédié n'a pas la vocation de se substituer aux structures déjà existantes comme "Pôle emploi" ou l'association "des Portes de l'emploi", bien au contraire, nous souhaitons être « *une courroie de transmission* ».

D'ailleurs d'autres communes ont fait également ce choix, Montélimar, Valence et Guilherand-Granges. À entendre Monsieur Trapier, nous sommes tous des "Farfelus".

En lien direct avec les autres cellules emploi nous échangeons nos informations et nous pouvons ainsi élargir notre champ d'action et avoir une plus grande efficacité. Depuis plusieurs mois nous organisons des visites dans les entreprises de notre commune et les dirigeants sont très réceptifs à cette démarche, d'ailleurs ils nous disent aussi n'avoir jamais rencontré l'ancien maire (alors quoi penser ?...).

La position qui consiste à attaquer régulièrement les entreprises est irresponsable, nous devons favoriser les commerçants, les artisans et les entrepreneurs qui se battent tous les jours pour maintenir ou développer leurs activités, souvent avec des engagements personnels et financiers importants. « *Entreprendre c'est prendre des risques* », et pour aider les créateurs nous avons il y a quelques jours en partenariat avec "Pôle emploi" soutenu un Forum sur la création d'entreprise à l'espace Cristal.

Oui je suis militant dans une organisation professionnelle patronale et je défends les valeurs de l'entreprise auxquelles je crois à l'inverse des thèses "Marxistes". C'est bien par la création de richesses que des emplois peuvent se créer.

Je rappelle à l'opposition municipale, que vous avez soutenu l'élection de Monsieur François Hollande qui s'était lui-même engagé il y a deux ans sur l'inversion de la courbe du chômage. Nos concitoyens pourront juger...

Enfin sur le plan local sur le mois de mai 2015, nous avons pu contribuer et aider cinq personnes sur un retour à l'emploi. Voilà notre engagement et notre action.

Daniel Grousson, 1^{er} adjoint au maire en charge de l'économie, de l'écologie et de l'emploi, pour le groupe "Agir et mieux vivre"

La Cellule emploi de la municipalité est une coquille vide

Avec pourtant 750 demandeurs d'emploi sur la commune, la Cellule emploi de la municipalité s'avère être une belle coquille vide... sauf à faire des coucoux aux chômeurs qui passent et rien de plus. Privé de moyens humains pour fonctionner, ce service municipal n'a intégré aucun dispositif partenarial dans le suivi des chômeurs. Elle n'affiche aucun résultat sauf la première place du bla, bla, bla ... Ni Madame le Maire, ni le Premier Adjoint chargé de l'Économie qui occupe un poste clé à la Mission locale du bassin valentinois ne connaissent le nombre de chômeurs dans leur propre commune. Comment pourraient-ils donc s'occuper des privés d'emploi ? Même dans le « dossier du mois » du précédent Portes Infos, est annoncé à Portes « un taux de chômage d'environ 8 % » ! Ce chiffre farfelu en dit long sur le sérieux de la majorité municipale, car triste réalité, ce taux est supérieur à 11 %. Mais les élus de la droite, pourtant si forts en baratin, ne savent pas... Quand on voit comment se démenne sur le terrain l'association « les Portes de l'Emploi » dont on vient de fêter le 20^{ème} anniversaire, les élus qui « animent » la Cellule emploi, devraient baisser la tête. Avec l'ineffable Ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, l'ancien banquier de Rothschild qui verse 41 milliards d'argent public sur les comptes des grandes entreprises sans aucune contrepartie pour embaucher ou ne pas licencier, la Cellule emploi de Portes n'a pas de quoi chômer. Mais vous ne verrez que les élus de gauche de Portes citoyenne qui soutiennent les salariés en lutte pour leur emploi. Les autres, c'est silence radio, mais bienvenue sur les photos ! Étrange, non ? Pendant ce temps, le chômage grimpe et des familles souffrent.

Pierre Trapier, Myriam Comon, Jean-Michel Bochaton, Chantal Gamel-Berard, Ali Chaabi, Marjolaine Bouvier, conseillers municipaux d'opposition pour le groupe "Portes Citoyenne"

Quel avenir pour Portes-lès-Valence ?

Financièrement la ville a été bien gérée au mandat précédent. La vérité est rétablie ! Force est de constater que malgré des finances saines, Madame le Maire et son équipe ne nous présentent aucun projet d'envergure et n'ont aucune ambition pour Portes-Lès-Valence. Les élus de la majorité se contentent de gérer le quotidien et n'oublient pas de sortir les vieilles mesures du placard : 10 € de pénalité pour les familles en retard et en difficulté pour payer l'eau, le coup de pouce étudiant moyennant des heures de bénévolat... Mais où sont les grands projets pour Portes-Lès-Valence ? Certes les dotations de l'état ont diminué pour les collectivités, mais ne doit-on pas, au vu des finances de la ville, continuer les projets et investissements pour assurer à Portes-Lès-Valence un futur à la mesure de notre commune ? Ce dynamisme permettrait aux entreprises locales de remporter des marchés et alors d'embaucher. C'est pour nous, socialistes, une des réponses à la crise. Il ne suffit pas d'implorer le dieu « Emploi », il faut créer le terrain fertile à la reprise.

Sandrine Augier, conseillère municipale d'opposition, membre socialiste

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Ana Genillion,
Gianni Gaune,
Jade Buisson,
Raphaël Buisson,
Noé Vanderpotte,
Raphael Cléménçon,

Mariage :

Christian Mosca
et Christelle Bonniot,
Alex Dogan et Sarah Chenevier,
Virginie Guillaume
et Carine Bernard,
Joann Permingeat et Mellie Morin

Décès :

Jean-Pierre Deschanel,
Thérèse Morin née Chanove,
Georgette Vray née Barnier,
Hélène Buffet née Delbrassine,
Maryse Cariou née Favier,
Norina Ghirelli née Brunelli,
Odette Gonnet née Gonnet,
Angèle Desfonds née Gerland,
Fernande Baud née Duplan,
André Bouvet,
Jean-Marc Brunel,
Hamou Zerrouk

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

PHARMACIES DE GARDE

Juin

Samedi 27, lundi 29 : Les Cèdres

Juillet

Samedi 4, lundi 6 : Gauthier
Samedi 11, lundi 13 : Chœur
Samedi 18, lundi 20 : Les Cèdres
Samedi 25, lundi 27 : Gauthier

Août

Samedi 1^{er}, lundi 3 : Chœur

CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil de quartier **CENTRE** organise ses réunions **le dernier mardi de chaque mois à 18h30 en mairie.**

DÉCHETS VERTS

Par arrêté préfectoral du 24 avril 2013, les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

PORTES INFOS EN LIGNE



Votre Portes-Infos est à présent disponible en ligne en version numérique sur le site Calaméo, à l'adresse : www.calameo.com/accounts/48936 ou sur le lien de la page facebook de la ville de Portes-lès-Valence.



INSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Les électeurs souhaitant s'inscrire sur la liste électorale sont invités à le faire, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, avant le 31 décembre 2015 16h30.

AGENDA FIN JUIN

Lundi 29 juin, **Portes ouvertes du Volley**, gymnase Delaune de 19h45 à 22h
Mardi 30 juin, **Tour écolo à vélo**, zone des Auréats, à partir de 19h

PISCINE MUNICIPALE SAISON 2015

Jusqu'au 30 juin, ouverture le mercredi, samedi et dimanche de 12h à 20h. Du 1^{er} juillet au 30 août, tous les jours de 12h à 20h. Tarifs : "normal" une entrée, 2,5 €, abonnement 10 entrées, 21 €. "réduit", (moins de 16 ans, étudiants, handicapés, demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif) une entrée, 1,30 €, abonnement 10 entrées, 11 €. Gratuité pour les enfants de moins de 6 ans.

Le port du brassard pour les enfants de moins de 6 ans et non-nageurs est obligatoire. Le port de bonnet est obligatoire.

Vos démarches administratives pour vos vacances et celles de vos enfants

Passeport biométrique, s'adresser dans une mairie dotée d'une station pour passeports biométriques en présence des intéressés. Fournir une copie intégrale d'acte de naissance, une carte d'identité ou un passeport en cours de validité ou périmé de moins de 2 ans, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, une photo, le livret de famille pour les mineurs et le jugement en cas de divorce. Présence obligatoire d'un des parents du mineur lors du dépôt ou du retrait. + 18 ans : 86€, + 15 ans : 42€, - 15 ans : 17€.

Carte nationale d'identité, s'adresser en mairie du domicile (présence de l'intéressé obligatoire). Fournir l'ancienne carte d'identité, la copie intégrale d'acte de naissance pour une 1^{ère} demande ou si la carte est périmée de plus de 2 ans, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, 2 photos récentes et identiques, le livret de famille pour les mineurs, le jugement en cas de divorce, un document officiel avec photo pour une première demande, une perte ou un vol, un certificat de nationalité française pour les français nés à l'étranger. Gratuit pour le renouvellement, timbre fiscal à 25€ en cas de perte ou de vol.

L'autorisation de sortie du territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec soit : sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen, la Suisse ainsi que le Liechtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège) ; son passeport ; son passeport avec un visa. Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre. La légalisation de la signature de ce document est préconisée (démarche à faire en mairie).

8^e FÊTE CHAMPÊTRE

“La ferme s’installe en ville”

GRATUIT

de 15h30 à 19h30 :

**animations variées
autour des animaux**

19h30 : apéritif offert
par la municipalité

21h30 : concert
de Youri Azios Manoff
“Chants du monde”

20h : repas Savoyard,
13 €, réservations :
06 83 17 44 65



**SAMEDI 4 JUILLET 2015
AU PARC LÉO LAGRANGE**